



PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 5 décembre 2022

(22)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd’hui, à 16 h 6, dans la pièce B30 de l’édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l’honorable René Cormier (président).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Clement, Cormier, Gagné, Mégie, Mockler et Moncion (6).

Participant à la réunion : Marie-Ève Hudon, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l’ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 février 2022, le comité poursuit son étude sur l’immigration francophone en milieu minoritaire.

TÉMOINS (par vidéoconférence) :

Opportunité Nouveau-Brunswick :

Marie-Josée Groulx, directrice, Attraction et intégration de la main-d’œuvre, Équipe de la croissance de la population.

Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick :

Shirley MacLean, commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick.

Marie-Josée Groulx fait une déclaration puis répond aux questions.

À 16 h 28, la séance est suspendue.

À 16 h 41, la séance reprend.

À 16 h 53, la séance est suspendue.

À 17 h 3, la séance reprend.

Shirley MacLean fait une déclaration puis répond aux questions.

À 17 h 40, la séance est suspendue.

À 18 h 2, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

À 18 h 11, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière suppléante du comité,

Karine Déquier